

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 FEVRIER 2019

N°2019/09

URBANISME :

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLU DE WORMHOUT

Rapporteur : Monsieur Michel DELFORGE

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L153-36 à L153-44.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2015 donnant à la CCHF la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ».

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Wormhout approuvé le 7 février 2008, révisé le 15 juillet 2009, modifié le 15 juillet 2009, le 26 janvier 2011, le 18 décembre 2013, le 18 septembre 2014 et mis à jour le 9 avril 2014.

Vu la délibération n°17-147 du 28 novembre 2017, le Conseil Communautaire a délibéré favorablement pour le lancement d'une procédure de modification du PLU de Wormhout pour :

- o La modification de zonage : transformation partielle de la zone 1AEU1 en zone UP ;
- o L'actualisation de l'orientation d'aménagement et de programmation du secteur ;
- o La modification du règlement de la zone 1AUE1 quant à la hauteur des bâtiments et le recul des bâtiments par rapport aux limites de zones.

Vu la décision n°2017-2204 du 20 février 2018 par laquelle la mission régionale d'autorité environnementale de Hauts de France décidait de soumettre à évaluation environnementale stratégique la procédure de modification du PLU de Wormhout.

Vu le dossier d'Evaluation Environnementale Stratégique déposé auprès de la MRAE le 23 juillet 2018.

Vu la consultation des personnes publiques associés le 24 juillet 2018.

Vu l'arrêté n° E18000139/59 du 19 septembre 2018 par lequel Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Lille désignait monsieur Patrice DURETZ en qualité de commissaire enquêteur.

Vu l'avis de la MRAE n°2018 2750 du 22 octobre 2018 concernant l'Evaluation Environnementale Stratégique et la réponse qu'a apportée la CCHF le 27 novembre 2018.

Vu l'arrêté du 24 octobre 2018 de Monsieur le Président de la CCHF prescrivant une enquête publique préalable à la modification du PLU de la commune de Wormhout.

Vu les pièces constatant l'accomplissement des formalités de publicité et d'affichage de l'annonce de l'enquête publique.

Vu l'enquête publique qui s'est déroulée du 19 novembre 2018 au 19 décembre 2018.

Vu le rapport et les conclusions, en date du 15 janvier 2019 de Monsieur le Commissaire - Enquêteur et l'avis favorable émis par ce dernier.

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

Considérant que la modification du PLU de la commune de Wormhout est prête à être approuvée.

Vu l'avis favorable de la Commission PLUI réunie le 21 janvier 2019 ;

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 28 janvier 2019 ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

DECIDE D'APPROUVER LA MODIFICATION DU PLU DE LA COMMUNE DE WORMHOUT

La présente délibération fera l'objet :

- D'un affichage pendant un mois en mairie de Wormhout et au siège de la CCHF
- Mention de cet affichage sera insérée dans le journal d'annonces légales : La Voix du Nord

La délibération deviendra exécutoire après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage et insertion presse)

Le dossier est tenu à la disposition du public en mairie de Wormhout et au siège de la CCHF aux jours et heures habituels d'ouverture.

Délibéré les jours, mois et ans sus dit.
Pour extrait conforme,

Transmise à la Sous-préfecture le
Publiée le **14 FEV. 2019**
Délibération rendue exécutoire le

14 FEV. 2019

14 FEV. 2019

Le Président

André KISQUÉ

Le Président



La présente délibération, dans un délai de deux mois suivant sa publication, peut faire l'objet d'un recours auprès de Monsieur le Sous-préfet de Dunkerque et/ou d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif de Lille. Articles L2131-6, L2131-8, L2131-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 8 février à 18 heures 00, le Conseil Communautaire légalement convoqué s'est réuni à la salle du Westhoek à Esquelbecq, sous la présidence de Monsieur André FIGOUREUX, suite à la convocation en date du 1er février 2019 dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège.

**Secrétaire de
Séance :**
Paul JANSSEN

**Nombre de
Conseillers :**
En exercice : 61
Présents : 46
Pouvoirs : 11
Votants : 57

Etaient présents :

Monsieur Grégoire FRANCKE, délégué de BAMBECQUE ; Madame Sylvie BRACHET, Monsieur Jacques CARON-COTTIN, délégués de BERGUES ; ; Monsieur Gérard LESCLIEUX, Madame Martine VANDEWALLE, délégués de BIERNE Monsieur Pierre MARLE, délégué de BOLLEZEELE ; Madame Marie LERMYTTE, déléguée de BROUCKERQUE ; Monsieur Vincent PAUWELS, délégué de BROXEELE ; Monsieur Michel DECOOL, délégué de CAPPELEBROUCK ; Monsieur Marcel EECKEMAN, délégué de CROCHTE ; Monsieur Luc WAYMEL, délégué de DRINCHAM ; Monsieur Paul JANSSEN, délégué d'ERINGHEM ; Monsieur Didier ROUSSEL, délégué d'ESQUELBECQ ; Monsieur Régis LAPORTE, délégué d'HERZEELE ; Monsieur Fabrice LAMIAUX, délégué de HOLQUE ; Monsieur François DELATTRE, Madame Michèle POULEYN, Monsieur Hervé SAISON, Monsieur Jérôme VERMERSCH, délégués d'HONDSCHOOOTE ; Madame Christine CAMUS, Monsieur Patrick LESCORNEZ, Madame Valérie ROBERT, Monsieur Daniel THAMIRY, délégués de HOYMILLE ; Monsieur Michel DELFORGE, délégué de LEDERZEELE ; Monsieur Christian DELASSUS, délégué de LEDRINGHEM ; Madame Françoise CLAYSSSEN, déléguée suppléante de LOOBERGHE ; Madame Danielle VANMAELLE, déléguée de MERCKEGHEM ; Madame Marie-Andrée BECKAERT, déléguée de MILLAM ; Madame Régine CADART, déléguée d'OOST-CAPPEL ; Madame Brigitte DECRIEM, déléguée de PITGAM ; Monsieur Jean-Claude DEKEISTER, délégué de QUAEDYPRE ; Monsieur Bruno BRONGNIART, Madame Chantal MOFFELEIN, délégués de REXPOËDE ; Monsieur Jean-Pierre BAUDENS, délégué de SAINT-MOMELIN ; Monsieur Christian LEY, délégué de SOCX ; Monsieur Jean-Paul MONSTERLEET, délégué de VOLCKERINCKHOVE ; Madame Annie BLANCKAERT, déléguée de WARHEM ; Monsieur Pierre BOUTTEMY, délégué de WARHEM ; Monsieur Éric BLIN, Monsieur Daniel DESCHODT, délégués de WATTEN ; Monsieur André FIGOUREUX, délégué de WEST-CAPPEL ; Madame Maryse LEPROVOST, Monsieur Jean-Lin PLANCKE, Monsieur Loïc THOMAS, délégués de WORMHOUT ; Monsieur Michel KERFYSER, délégué de WULVERDINGHE ; Madame Catherine CLICTEUR, déléguée de WYLDER.

Excusés :

Madame Marie PLANCKE, déléguée de BERGUES, qui a donné pouvoir à Madame Sylvie BRACHET ; Monsieur Paul LAMMIN, délégué de BERGUES, qui a donné pouvoir à Monsieur Hervé SAISON ; Madame Claudine DELASSUS, déléguée de BISSEZEELE, qui a donné pouvoir à Madame Catherine CLICTEUR ; Madame Pascale VANPEPERSTRAETE, déléguée d'ESQUELBECQ, qui a donné pouvoir à Monsieur Didier ROUSSEL ; Madame Dorothee BLONDE, déléguée d'HONDSCHOOOTE, qui a donné pouvoir à Madame Michèle POULEYN ; Monsieur Jean-Luc VANBAELINGHEM, délégué de KILLEM, qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre BOUTTEMY ; Monsieur Dominique MARQUIS, délégué de NIEURLET, qui a donné pouvoir à Monsieur Vincent PAUWELS ; Monsieur Gérard GRONDEL, délégué de Saint-Pierrebrouck ; Monsieur André-Pierre BECQUET, délégué d'UXEM ; Madame Vanessa DANSET, déléguée de WATTEN qui a donné pouvoir à Monsieur Daniel DESCHODT ; Monsieur Frédéric DEVOS, délégué de WORMHOUT, qui a donné pouvoir à Monsieur Loïc THOMAS ; Madame Cristelle DOUARD, déléguée de Wormhout, qui a donné pouvoir à Monsieur Jean-Lin PLANCKE ; Madame Chantal COMYN, déléguée de ZEGERSCAPPEL, qui a donné pouvoir à Monsieur Pierre MARLE.

Absents :

Monsieur Jean-Marie ROMMELAERE, délégué de STEENE ; Monsieur Christophe DEGRAND, délégué de WORMHOUT.



Envoyé en préfecture le 14/02/2019

Reçu en préfecture le 14/02/2019

Affiché le

ID : 059-200040954-20190208-DEL19_09-DE

SLO

DÉPARTEMENT DU NORD – ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE

